



généralions
FUTURES

PHYTO
VICTIMES



Communiqué de presse

Paris, le 21 juin 2016

Expositions des professionnels aux pesticides : Le rapport qui fait peur ?

En 2011, l'ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail - s'était auto-saisie afin d'identifier, évaluer et caractériser les expositions des travailleurs agricoles aux pesticides, ceci en vue de proposer des actions permettant de les réduire. Le rapport et l'avis sont non seulement finalisés, mais ont été présentés aux ministères de tutelle en avril 2016. Et pourtant...

Repoussé aux calendes grecques ? Cela fait maintenant 9 mois que ce rapport aurait dû être présenté aux différentes parties prenantes. Sa diffusion était prévue en octobre, puis en janvier, et finalement le 1^{er} juin pour être encore repoussée au 22 juin. Pour quelles raisons ? Ces dernières ne nous ont pas été précisées mais il semble que la tension serait palpable à l'approche de la divulgation de ce rapport. **Et ce n'est qu'aujourd'hui, veille de la restitution de ces travaux que l'on apprend... son nouveau report, à une date indéterminée !**

Des motifs invoqués bien obscurs A l'origine du report, une « note de commentaires portant sur certains points du rapport principal transmise il y a quelques jours à l'Agence par des experts du Groupe de travail. » **Il est pour le moins difficile de croire qu'un rapport qui a nécessité de très nombreux experts qualifiés et quatre années de travail intenses fasse l'objet de commentaires si tardifs, qui plus est après présentation aux institutions, et que cela entraîne un énième report.**

Deux explications s'offrent alors à nous :

- **Soit ce rapport contient des données très sensibles** que les pouvoirs publics ne veulent pas mettre entre les mains des parties prenantes (ONG environnementales, associations de victimes ou de médecins)
- **Soit ce rapport n'est pas suffisamment solide**, et a été rédigé sans tenir compte des points de vue variés, et n'est alors pas digne d'être diffusé en l'état ...

Cette dernière hypothèse étant plus qu'improbable, nous commençons à nous interroger sérieusement sur la première ! C'est pourquoi les organisations signataires de ce communiqué interpellent ce jour la Direction de l'ANSES ainsi que ses ministères de tutelle pour que cette restitution se tienne dans les plus brefs délais en s'assurant de la présence des diverses parties prenantes. En outre, au vu du sujet épineux traité dans ce rapport, et des divers rebondissements dont nous avons été témoins, nos organisations souhaiteraient obtenir plusieurs jours avant la tenue de ladite restitution, les documents relatifs à ce travail (rapport, avis, note de commentaire et annexes le cas échéant), afin de favoriser un échange constructif et équitable avec les diverses parties prenantes, institutions et services de l'Etat susceptibles d'être présents. En cas de nouvelle déconvenue, c'est - dans ce dossier - la crédibilité, le sérieux ainsi que la partialité de l'ANSES qui pourraient être mis en cause.

Contacts presse

AML
Dr PM Perinaud
06 31 23 66 72

Généralions Futures
Nadine Lauverjat
06 87 56 27 54

Phyto-Victimes
Paul François
06 74 78 88 27

WECEF
Elisabeth Ruffinengo
04 50 83 48 13